

# MORTAGNE ET VOUS

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE DE MORTAGNE-AU-PERCHE - OCTOBRE 2021- N°10

EDITO

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Un mot tout d'abord pour me réjouir avec vous du bon déroulement de la rentrée scolaire malgré un contexte sanitaire encore difficile. C'est l'occasion pour moi de souhaiter une bonne année scolaire aux enseignants ainsi qu'à l'ensemble du personnel travaillant dans ces établissements et qui ont accueilli pour cette rentrée 2 331 élèves tous établissements confondus.

Vous prendrez connaissance dans les pages qui suivent du travail qui a été engagé par toute l'équipe municipale en 2021.

À travers le budget, qui est présenté dans ses grandes lignes, vous aurez un aperçu de la dynamique enclenchée depuis plusieurs mois pour répondre aux attentes des habitants et aux défis qui nous attendent dans les prochains mois et années.

Pour nous aider dans notre réflexion, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Mortagne-au-Perche, nous avons entamé au printemps dernier un travail avec l'agence d'urbanisme La Fabrique Urbaine pour déterminer les enjeux de notre futur développement dans le domaine de l'habitat adapté, la valorisation du Patrimoine et l'aménagement urbain. Plusieurs rencontres avec les acteurs du territoire (associations, acteurs économiques, habitants, partenaires...) ont déjà donné lieu à des échanges constructifs et l'occasion vous a également été donnée au mois d'août et septembre de vous exprimer à travers une enquête mise à disposition chez nos commerçants et sur le site internet de la commune. Mon souhait depuis le début est que tout le monde s'approprie cette démarche et soit entendu. C'est à nous collectivement de décider de l'avenir de Mortagne-au-Perche.

Nous n'en oublions pas pour autant le quotidien et je veux tout particulièrement remercier les adjoints et conseillers



La cité d'Alain a accueilli cet été La France en Courant.



Le Carré du Perche a contribué à la vaccination des Mortagnais.



La vie culturelle reprend peu à peu à Mortagne..

délégués de la municipalité qui s'investissent tout au long de l'année pour répondre à vos demandes, améliorer votre cadre de vie et vous proposer des animations.

Enfin, s'agissant du centre de vaccination situé au Carré du Perche, celui-ci, depuis son ouverture en janvier dernier, a joué pleinement son rôle et a contribué efficacement au bon taux de vaccination des normands, le meilleur en France au regard de la population éligible, soit 80,8 %. La Normandie est également en première place pour la vaccination des jeunes. À présent, la situation d'urgence que nous avons connu en début d'année est derrière nous, le flux se régule et le Carré du Perche va pouvoir retrouver sa fonction première de lieu culturel dans son intégralité puisqu'à partir du mois de novembre le centre de vaccination est transféré au centre hospitalier de Mortagne-au-Perche. Je vous invite d'ailleurs à retrouver l'agenda Mortagnais en fin de journal pour à nouveau partager ensemble de bons moments.

Bien à vous,

Le Maire de Mortagne-au-Perche,  
Virginie VALTIER



# PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION EN 2021

Pour rappel, la loi de finances pour 2020 a été la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Le taux de la Taxe d'Habitation est dorénavant figé au taux voté au titre de l'année 2019 soit 12,32 %.

Cette disparition du produit fiscal de la Taxe d'Habitation est compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçues sur le territoire.

## FISCALITÉ LOCALE EN 2020

TH	TFPB	TFPNB	CFE
12,32 %	11,37 %	25,51 %	10,13 %

## FISCALITÉ LOCALE EN 2021

TFPB transférée	TFPB	TFPNB	CFE
27,07 %	<b>11,37 %</b>	<b>25,51 %</b>	<b>10,13 %</b>

Taux de référence  
TFPB = 38,44 %

## FINANCES MUNICIPALES

### UN BUDGET AMBITIEUX ET MAÎTRISÉ

Le budget 2021 est le premier budget de la nouvelle municipalité. Il s'inscrit dans une perspective de transition, transition d'une équipe municipale vers l'autre, transition d'une année de crise vers la reprise, transition dans l'organisation de nos services, transition écologique.

**Les charges à caractère général représentent 1 148 550 €**

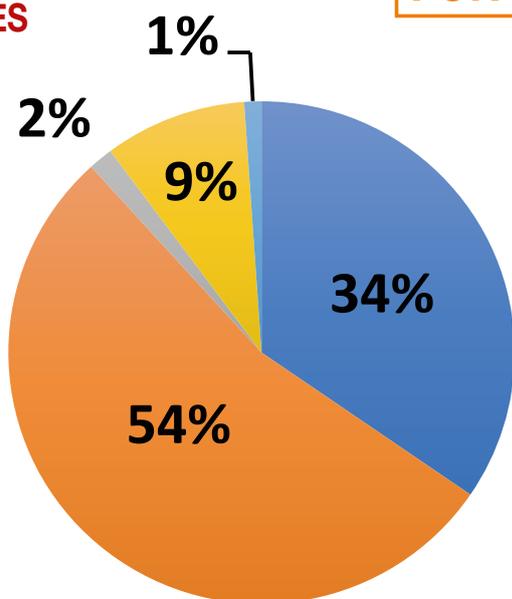
Elles comprennent, pour les postes de dépenses les plus importants, les dépenses énergétiques et fluides, les dépenses d'entretien et de réparation des bâtiments, l'achat des repas pour les cantines, les assurances.

**« Reconduction de l'enveloppe de 100 000 € pour un soutien réaffirmé aux associations »**

**Charges de personnel et frais assimilés en légère baisse prévisionnelle pour un montant de 1 783 930 € pour un effectif de 50 agents**

La maîtrise de l'évolution des effectifs municipaux demeure une nécessité et s'inscrit dans les réflexions sur la mutualisation menées avec la Communauté de Communes.

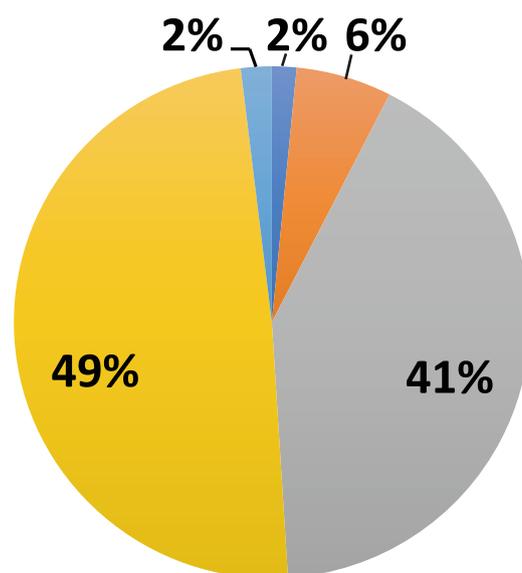
### DÉPENSES RÉELLES



■ Charges à caractère général	1 148 550 €
■ Charges de personnel	1 783 930 €
■ Atténuations de produits	52 000 €
■ Autres charges de gestion courante	302 086 €
■ Charges financières	36 444 €

### FONCTIONNEMENT

### RECETTES RÉELLES



■ Atténuations de charges	52 000 €
■ Produits services, domaine et ventes diverses	202 300 €
■ Impôts et taxes	1 395 800 €
■ Dotations et participations	1 652 600 €
■ Autres produits de gestion courante	65 000 €

- Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 3 735 527,58 €
- Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 4 215 644,22 €



La mairie va être réhabilitée.

## QUELS INVESTISSEMENTS POUR 2021 ?

- Travaux de réhabilitation de la Mairie ..... 650 000 €
- Réhabilitation de l'ancien collège SEGPA pour accueillir des activités culturelles et de loisirs (école de musique, Harmonie municipale...) ..... 1 800 000 €
- Travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux - tranche 1 ..... 450 000 €
- Travaux de voirie et réseaux ..... 410 000 €
- Renouvellement du matériel et véhicules des Services Techniques ..... 98 000 €
- Acquisitions foncières ..... 50 000 €
- Renouvellement de l'équipement informatique de la Médiathèque ..... 34 000 €



Travaux de voirie.

## LE FINANCEMENT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2021

- Un auto-financement de 412 517 €
- Des **subventions** accordées par les partenaires État, Région Département dont :
  - Participation État (283 491 € pour la Mairie, 913 000 € pour l'ancienne SEGPA)
  - Participation Région (375 000 € pour l'ancienne SEGPA) et Département (à hauteur de 15 000 € pour les travaux de la Mairie)
- Les **emprunts** : le montant des échéances d'emprunt se porte à 328 452 € en 2021



Ancien collège SEGPA.

## ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT

	2020	2021
Encours de la dette	1 782 310,63 €	1 782 310,63 €
Annuité	348 916,35 €	369 268,66 €
dont capital	300 343,72 €	328 452,43 €
dont intérêt	48 572,63 €	40 816,23 €
Ratio dette/habitant	433 €	435 €

### Plateforme Habitat du Pays du Perche ornaïs

DES AIDES POUR VOS TRAVAUX

**Espace Conseil FAIRE**  
Information et conseils sur  
les travaux de rénovation énergétique  
et les aides financières

Contact : 02 33 85 80 86  
espacefaire@payspercheornais.fr

**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat 2019-2022**

Aide technique et financière pour

- La rénovation énergétique
- La lutte contre l'habitat indigne
- Le maintien à domicile

Pays Perche ornaïs  
Maison des Territoires - Zone de la Grippe  
61400 Mortagne-au-Perche  
pays-perche-ornais.jimdosite.com/  
www.facebook.com/payspercheornais

## La nouvelle carte d'identité est disponible à Mortagne

LA NOUVELLE  
CARTE NATIONALE  
D'IDENTITÉ

+ pratique    + innovante    + sécurisée

Depuis le 2 août 2021, tout usager souhaitant faire renouveler sa carte nationale d'identité (CNI), arrivée à expiration, bénéficie de la nouvelle carte. Les anciennes cartes en cours de validité après le 2 août sont bien sûr valables jusqu'à expiration. En revanche, à compter d'août 2031, les CNI anciens modèles ne permettront pas de voyager dans les autres pays européens. Pour plus d'informations, contactez la mairie.

## Ordures ménagères et tri sélectif

Les ordures ménagères sont collectées de porte à porte. Vos sacs doivent être pleins et correctement fermés puis déposés devant le pas de votre porte au plus tôt la veille au soir du jour de collecte qui se déroulent le lundi pour les déchets ménagers et le jeudi pour le tri sélectif (sac jaune)- Tout sac non collecté doit être retiré de la voie publique.

Contact : SMIRTOM du Perche Ornaïs  
02.33.25.55.87  
www.smirtompercheornais.com

## MORTAGNAIS : tous responsables !

Trottoirs



Voir notre article sur l'entretien des espaces publics en page 6.

### Déchets verts

Rappel : interdiction de brûler les déchets verts ! La déchèterie vous accueille du lundi au samedi de 9 h à 12h et de 13h30 à 18h. La déchèterie est fermée le dimanche et les jours fériés. Pour les contacter : 02.33.25.59.83 ou 02.33.25.55.87. Pour s'y rendre : ZI de la Grippe.

### Élagage des haies le long des chemins ruraux

Le code rural impose aux propriétaires de couper « les branches et racines qui avancent sur l'emprise. » dans des conditions qui « sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin » et d'élaguer les haies à l'aplomb des limites de ce dernier. Pensez-y !

### Bruits

L'utilisation des outils à moteur thermique pour le bricolage ou le jardinage est règlementée par arrêté préfectoral. En dehors des créneaux suivants, sachez que vous êtes en infraction.

Semaine : 8h30-12h/14h-19h30 - Samedi : 9h-12h/15h-19h Dimanche : 10h-12h et jours fériés.

Enfin concernant les bruits dits « de voisinage » le Code de la Santé Publique rappelle qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé ».



### Stop aux déjections canines

Chaque propriétaire de chiens, lors de la promenade, est tenu de se munir de sacs pour ramasser les besoins de leurs petits animaux de compagnie. Il en va du confort de tous !

### Opération chats libres

La commune s'est inscrite en 2021 dans une démarche de stérilisation et d'identification des chats libres en partenariat avec la Fondation Brigitte Bardot qui a financé une partie de frais. Ce projet pourrait s'étendre sur plusieurs années afin de réduire les populations errantes.



## UNE OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE EST LANCÉE POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE MORTAGNE

La commune de Mortagne-au-Perche, associée à la Communauté de Communes du Pays de Mortagne-au-Perche et à la Région Normandie, a lancé une étude en début d'année pour le repérage de ses facteurs d'attractivité afin d'élaborer son futur projet d'aménagement et de développement. « La Fabrique Urbaine » est le bureau d'étude qui a été choisi pour accompagner les collectivités dans cette démarche.

Grâce à son très bon niveau d'équipement, son patrimoine remarquable et une structure commerciale de centre-ville très développée et dynamique, Mortagne-au-Perche, pôle structurant du territoire, est une ville très attractive.

Malgré cette attractivité affirmée la ville est confrontée au vieillissement de sa population, à une offre de logements peu adaptée aux nouveaux besoins et à la nécessité d'agir pour valoriser son patrimoine bâti et ses espaces publics.

Dans le cadre de cette étude qui comprend trois phases : une phase de diagnostic, une phase d'identification des enjeux et une phase de définition d'un programme d'actions, la municipalité a souhaité ouvrir la réflexion à l'ensemble des acteurs du territoire en menant une démarche participative qui a pour vocation de dessiner le Mortagne de demain. Le 19 et 20 mai dernier des ateliers thématiques ont été organisés avec les commerçants, les partenaires de la ville, les associations, des habitants et cet été une enquête a été mise en ligne et distribuée à destination de tous les habitants.

La 1<sup>ère</sup> phase de l'étude s'est achevée le 8 juillet dernier par une présentation publique du diagnostic que vous pouvez retrouver sur le site de la commune. <http://www.mortagneauperche.fr>

=> Les financements de l'étude ont été accordés à la suite de la signature, le 20 décembre 2019, de la convention Opération de Revitalisation du territoire entre la commune, la Communauté de Communes et l'État.

Le dispositif Petites Villes de Demain qui a fait également l'objet d'une convention signée le 28 mai dernier, en présence de Mme la Préfète, nous accompagnera dans la phase opérationnelle en participant au financement des opérations d'investissements ainsi qu'au financement d'un chef de projet.



Les ateliers thématiques ont été riches d'enseignements.

[www.mortagneauperche.fr](http://www.mortagneauperche.fr)

les réflexions portent désormais sur la définition de la stratégie de développement et le programme opérationnel qui sera arrêté fin 2021. Il constituera la feuille de route pour les prochaines années. N'hésitez pas vous rendre sur le site de la commune <http://www.mortagneauperche.fr> pour nous faire part de vos propositions et de votre vision de notre Ville de demain.

## L'ANCIEN COLLÈGE SEGPA RÉHABILITÉ EN PÔLE CULTUREL

L'ancien établissement scolaire fait l'objet de toutes les attentions de la part de la municipalité. Sa réhabilitation est à l'ordre du jour. Un avant-projet de ce qui est envisagé a été arrêté lors du comité de pilotage du 28 juin, et les plans ont été dévoilés aux élus réunis en conseil municipal début juillet. Le lieu est appelé à devenir un « centre de mémoire et de culture ». D'ores-et-déjà, il est prévu que l'école de musique et l'harmonie municipale rejoignent le futur pôle culturel en s'installant au rez-de-chaussée. Ce choix a été validé par les responsables des deux structures, présents au sein du comité de pilotage. En ce qui concerne le tennis de table, il restera en rez-de-jardin et des salles seront aménagées pour des activités de loisirs. Des sanitaires (WC et deux douches) seront également créés. La réhabilitation de l'ancien collège, qui se chiffre à 1,8 M €, est inscrite dans l'Opération de Revitalisation du Territoire avec l'État (ORT), un dispositif permettant de faciliter les futurs aménagements urbains.



Situé en plein cœur de ville, l'ancien collège présente une surface au sol intéressante.

## C'EST NOUVEAU ! LE CENTRE DE LOISIRS EST OUVERT LE MERCREDI



Depuis la rentrée de septembre, le centre de loisirs de Mortagne ouvre désormais le mercredi après-midi. Jusque-là, faute de lieu disponible pour accueillir les enfants, aucune solution n'était proposée. La CdC du Pays de Mortagne-au-Perche vient d'y remédier en installant le centre de loisirs à l'école Puyravau, située dans le centre-ville, rue des 15 Fusillés. Celle-ci était vide depuis la fusion en 2020 avec la maternelle Chartrage. Quelques travaux ont été effectués notamment au niveau des sanitaires pour adapter les lieux à sa nouvelle destination. Le nouvel accueil qui concerne les enfants de 4 à 12 ans, propose des tarifs à la demi-journée calculés selon le quotient familial. Ils vont de 2,50 € à 4,50 €, et 5 € pour les enfants résidants hors du territoire de la Communauté de Communes. Les repas préparés sur place par une cantinière avec des produits frais, sont facturés 3,50 € et 5 € pour les familles hors CdC. Pour être complet, il faut préciser qu'un ramassage scolaire est proposé à Mortagne (pédibus) et dans les communes environnantes (en bus). Le centre de loisirs peut accueillir 50 enfants.

**Renseignements et inscriptions : Céline Toreau au 02.33.85.35.89**  
ou par mail : [c.toreau@cdc-mortagne-au-perche.com](mailto:c.toreau@cdc-mortagne-au-perche.com)

## LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE S'OFFRE AUX PIÉTONS

La période estivale est un rendez-vous propice pour faire évoluer un marché. À Mortagne-au-Perche, ce fut le cas tout l'été. Comme en 2020, la municipalité a souhaité augmenter l'espace réservé aux piétons en créant un ensemble harmonieux propice au commerce et à la convivialité. Dominique Vaux, adjoint référent explique : « **Après avoir testé une première**



La rue des XV fusillés propice à la déambulation le samedi matin à Mortagne-au-Perche.

**expérience en fermant la rue Sainte-Croix à la circulation automobile, nous avons opté pour une autre solution,** » en offrant aux piétons, le temps d'une matinée, la rue des XV fusillés. Cette démarche a permis de sécuriser le passage entre la place de l'église et la place de Gaulle et de renforcer l'offre commerciale. « **Le nombre de commerçants a augmenté avec l'arrivée de nouveaux chalandes notamment dans la rue des XV fusillés.** » Parmi eux, des producteurs locaux. Après des débuts timides, liés au temps maussade du mois de juillet, la fréquentation a été bonne jusqu'à la fin septembre. « **Les réactions ont été plutôt positives,** » précise Dominique Vaux. Pour lui, ces aménagements estivaux ont permis de renforcer l'attractivité du centre de Mortagne-au-Perche. Et puis rajoute-t-il : « **Au niveau du stationnement, il est très facile de garer sa voiture au Carré du Perche et de rejoindre le centre-ville à pied en cinq minutes.** »

## LA MÉDIATHÈQUE s'enrichit de nouvelles acquisitions



En 2021, les rayons de la médiathèque ont été complétés par de nombreuses acquisitions, ciblées par domaines. Grâce à une dotation de

14 000 €, octroyée fin 2020 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie (DRAC), dans le cadre d'un dispositif de soutien au secteur du livre période de crise sanitaire, une politique d'achat axée sur la diversification des collections a été menée par Guy Desbouillons, le directeur de l'établissement, et toute son équipe. Les deux libraires de la ville ont été les partenaires privilégiés de cette opération auxquels se sont ajoutés quelques éditeurs et fournisseurs spécialisés. Côté livres, les domaines concernés sont la science-fiction, le roman « classique », l'art (peinture, musique, photographie, architecture, cinéma, design, etc.), les mangas, les guides de voyage, l'ésotérisme, le sport, l'informatique et le numérique, le roman « feel good », la bande-dessinée érotique, la littérature en langue étrangère, le roman du terroir. Ont également été prises en compte les personnes confrontées à des difficultés à lire, que ce soit les enfants présentant des troubles « dys », ou un public adulte divers, avec des commandes de livres de types tactiles, audio, en braille ou en grands caractères. S'ajoutent à cette liste un ensemble de jeux en bois, quelques séries en DVD et deux abonnements à des ressources disponibles depuis le site internet (des histoires pour les enfants et une offre large de presse). Une vaste action dite de « désherbage » avait précédé cette campagne d'acquisitions, laquelle avait permis d'effectuer un tri nécessaire dans les fonds et de réorganiser les espaces.

[www.mediatheque-mortagneauperche.fr](http://www.mediatheque-mortagneauperche.fr)  
Tel : 02 33 85 35 75



## UNE NOUVELLE FAÇON DE GÉRER LES ESPACES VERTS

*Le service environnement a opté pour une gestion raisonnée sur l'entretien des espaces public et des espaces verts, en adoptant un plan de désherbage et d'entretien des espaces verts à l'échelle de la commune, en utilisant des pratiques alternatives comme le désherbage manuel et thermique ainsi que des techniques de tonte limitant au maximum la production, le transport et le stockage de déchets verts avec pour objectif de respecter l'environnement.*

L'enherbement de certains trottoirs et de certaines surfaces sablées avec pour conséquence de nouvelles techniques d'entretien des espaces publics, ce qui change le regard et l'aspect de notre ville qui devient de plus en plus végétalisée, ce qui nous permet de laisser s'installer quelques végétaux naturellement comme de la *Cymbalaria muralis*, *Centranthus ruber*, *Alcea rosea*...

Les techniques d'intervention nous permettent de maîtriser la croissance des végétaux afin de conserver un aspect de propreté de nos rues. On ne parle plus de **désherbage**.

La collectivité a opté pour des interventions thermiques (eau chaude) par un prestataire consistant à détruire la partie foliaire, (technique de goutte d'eau à 120°C) sur les caniveaux (3 fois/an).

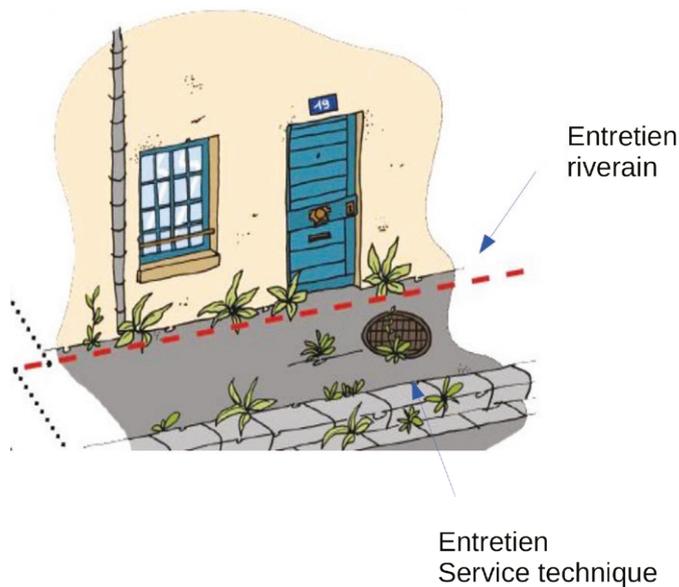
Cependant la majeure partie des interventions sont effectuées manuellement ou par mode de fauchage (débroussailluse) par le service environnement.

Afin que notre commune soit la plus accueillante possible, il est important de rappeler que chaque habitant d'une maison individuelle, propriétaire, locataire ou commerçant, doit lui-même se charger d'entretenir le trottoir qui se trouve devant son bien, au même titre dans un lotissement qui se compose de différentes habitations.

L'entretien de l'espace public, par le riverain, correspondant au pied de mur de l'ensemble de la propriété pour le désherbage (voir schéma) et environ 1m50 de largeur pour le déneigement/déverglaçage ainsi que l'entretien courant comme le balayage et le retrait de divers résidus.

Il est important de rappeler également que le maintien en état de propreté des gargouilles, placées sous les trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales, est également à la charge des riverains qui doivent veiller à ce qu'elles ne soient jamais obstruées.

### Gestion des indésirables sur l'espace Public par le service environnement de Mortagne au Perche



## VÉGÉTALISATION DE MORTAGNE-AU-PERCHE UNE EXPÉRIMENTATION EST MENÉE DANS LE CŒUR HISTORIQUE

Mortagne-au-Perche désormais Petite cité de caractère ne manque pas d'atouts pour séduire les touristes qui la découvrent. Son cœur historique notamment invite à la balade et au dépaysement dans un univers essentiellement minéral. Depuis le début de l'année, la municipalité s'est lancée dans une opération pilote visant à apporter une touche verdoyante en harmonie avec la pierre omniprésente. *« Les membres de la commission environnement sont à l'origine de cette démarche. Ils ont choisi la rue Toussaint très connue à Mortagne-au-Perche pour lancer cette première expérimentation, »* explique Romain Fleury, le responsable du service environnement à la manœuvre sur le terrain. Au début du mois de mars en plusieurs endroits de la rue choisis avec soin, des plantes grimpantes adaptées ont été positionnées en pied des façades et en accord avec les propriétaires riverains concernés. *« Une convention a été signée avec ceux qui ont souhaité nous accompagner dans cette initiative. L'idée était qu'ils soient acteurs du projet en prenant en charge au quotidien l'entretien du végétal planté devant chez eux, »* précise Romain Fleury qui poursuit : *« Tout a été fait dans les règles en respectant un cahier des clauses précis en concertation avec les riverains notamment dans le choix et l'implantation des végétaux. »*



Samuel Dequidt, responsable fleurissement et Romain Fleury, responsable du service environnement dans la rue Toussaint désormais végétalisée.

Cette volonté de végétaliser le cœur de Mortagne n'en est qu'à ses débuts : *« L'objectif est d'étendre ce concept à d'autres rues, »* et d'aller progressivement vers une symbiose entre nature et architecture. Avec, à la clé, la promesse d'un environnement au service du bien-être des habitants.

# UN ÉTÉ À MORTAGNE-AU-PERCHE

## Serge Simon a exposé ses photographies humanistes

Du 3 au 14 juillet, l'association AR(T)AMIS a accueilli à la salle des fêtes de Mortagne, le photographe Serge Simon pour une exposition où l'artiste a présenté 80 photographies récentes extraites de son ouvrage « Rencontres – photographies humanistes ». Chaque cliché est justement le fruit d'une rencontre : nomades du Sahel, cavaliers mongols, populations surprenantes de Birmanie, d'Inde ou de Pologne... En fonction de la lumière, Serge Simon s'est placé à hauteur de ses sujets avec un regard bienveillant et respectueux ; il s'est fait accepter d'eux, dans leur environnement. Jamais de mise en scène, toujours sur le vif, parfois après une longue observation : telles sont les clés de sa réussite. Le choix du noir et blanc argentique renforce la dimension artistique du travail. Serge Simon a pu échanger avec le public mortagnais sur sa démarche et sa technique.



Serge Simon a ramené de ses voyages de magnifiques portraits.



Joël Lorand, artiste.

## Joël Lorand invité par Arts en Cités

Joël Lorand, artiste autodidacte Alençonnais, est intervenu tout au long du mois de juillet dans le cadre de l'opération Arts en Cités initiée par les Petites Cités de Caractère et le Département de l'Orne. En plus de son exposition visible durant un mois à la salle Vallée, Joël Lorand a effectué tout un travail auprès des classes de maternelle et primaire (Bignon, Chartrage, Beaupré, Aristide Briand, IME). Après avoir présenté aux écoliers sa façon de peindre, il a permis aux enfants de s'exprimer autour du dessin avec des crayons de couleur. Tous sont également venus voir l'œuvre de l'artiste engagé

dans une période qu'il qualifie de « **plus abstraite et tout en improvisation.** » Joël Lorand peint des formes simples sur papier au service de la couleur. Une œuvre unique et très originale.

## Les sculptures de Fanny Ferré

Jusqu'au 3 octobre s'est tenue l'exposition de la sculptrice Fanny Ferré dans les sites patrimoniaux de la cité d'Alain. Les œuvres ensorcelantes et déroutantes étaient visibles au cloître, dans la crypte de l'ancien palais de justice, la cour de la maison des comtes, le jardin public et dans le hall du Carré du Perche. Il s'agissait d'une exposition du Département de l'Orne (FDAC) cofinancée par la Ville de Mortagne-au-Perche et la Communauté de Communes du Pays de Mortagne.



Fanny Ferré aime l'idée que de la glaise puisse encore surgir tout un peuple qui nous ramène à l'essentiel.



Au bar à dessins : je fais un dessin, je l'accroche, je prends un dessin.

## Animations estivales au jardin avec la médiathèque

Pour la deuxième année consécutive, l'équipe de la médiathèque s'est installée au jardin public tous les vendredis après-midi de l'été. Des caisses de livres ainsi que des grands jeux en bois ont été disposés en accès libre, ainsi que transats, tables, chaises et tapis sur et autour du kiosque à musique. Les animations ont touché des publics divers, souvent de passage pour les vacances. Ainsi la balade contée, le spectacle de marionnettes et kamishibai et les histoires à deux voix en anglais et en français, ont ravi les enfants tandis que la rencontre originale avec quatre auteurs de la région a réuni des adultes. Une « conférence magique », proposée par l'écrivain-magicien Rémi David, et un « bar à dessins », programmé sur trois dates et régit par l'illustrateur Jean-Louis Cornalba, illustrateur, ont animé de façon originale le jardin et brassé les générations. La programmation de ces séances spécifiques a bénéficié d'une aide financière de la Direction régionale des affaires culturelles de Normandie et du soutien du Parc naturel Régional du Perche.

## Musique baroque avec les musiciens de Saint-Julien

L'Académie des Musiciens de Saint-Julien conduite par le flûtiste François Lazarevitch a proposé au cours du mois d'août sept moments musicaux à Mortagne-au-Perche. Des professionnels, de jeunes futurs professionnels, des amateurs, des profils de musiciens très variés ont participé à ce stage de travail, de rencontre et d'immersion dans la musique baroque. Le temps d'une semaine, concerts, conférences et promenades musicales ont été proposés gratuitement.



## LE CINÉMA ÉTOILE va continuer à s'adapter



Philippe Gautier (à droite sur la photo) se bat pour que le septième Art vive à Mortagne-au-Perche

Philippe Gautier, le directeur salarié de l'association Ciné-Lumière qui gère le cinéma de Mortagne le concède volontiers : « **Après 300 jours de fermeture en raison de la pandémie et plusieurs protocoles sanitaires différents, l'avenir reste encore incertain.** » Toutefois, avec son équipe, il se bat pour permettre à sa clientèle de profiter du bonheur de voir un film sur grand écran. « **Jusqu'ici, nous avons toujours su nous adapter et l'on continuera, même si rien n'est simple.** » Il en va tout simplement du devenir de L'Étoile. Cependant, si le tableau paraît sombre, les raisons d'y croire sont là. Philippe Gautier espère voir les films grand public, reportés ou annulés à plusieurs reprises, revenir dès cet automne, si possible en sortie nationale.

« **C'est l'enjeu de cette rentrée même avec le pass sanitaire appliqué depuis le mois d'août.** » Il sait pouvoir compter sur un public mortagnais fidèle, notamment celui qui aime le cinéma d'auteur et représente « **25 à 30 % des entrées.** » Et puis, la saison estivale a été plutôt bonne au niveau de la fréquentation. « **Je suis donc confiant quant à l'envie des gens de revenir en salle et de retrouver l'intérêt de voir un film sur grand écran.** » L'arrivée de grosses productions comme Dune, Eiffel ou James Bond et quelques comédies françaises attendues (Les Tuche 4, L'origine du monde, ou le film de Valérie Lemerrier sur Céline Dion) sont de nature à redonner le sourire et inciter les cinéphiles à délaisser les plateformes de téléchargement pour retrouver les salles obscures. Philippe Gautier sait aussi que le retour à une situation normale prendra un peu de temps. Voilà pourquoi : « **Nous allons travailler au niveau des scolaires et du jeune public (15-25 ans) à reconquérir. De même, nous poursuivrons les avant-premières, les rencontres avec des réalisateurs et bien d'autres initiatives pour surprendre nos spectateurs.** »

Alors pensez-y ! Pour une petite toile, une seule adresse possible : le cinéma Étoile.

Contact : 09 65 37 44 33

[www.cinemaetoile.fr](http://www.cinemaetoile.fr)

# AGENDA

(Sous réserve des conditions sanitaires.)

## ET SI VOUS SORTIEZ À MORTAGNE-AU-PERCHE

### Jusqu'au 31 décembre 2021 : Balades greeters

Passionné, amateur ou simple découvreur du VTT, suivez Edgard ou Denis nos deux greeters. Ils connaissent le moindre chemin pour découvrir les plaisirs de leur sport.



Organisateur : Office de Tourisme du Pays de Mortagne-au-Perche. 02 33 83 34 37

### 28 octobre et 23 décembre : Don du sang

Au Carré du Perche de 15h à 19h. Dans le contexte Covid, le don de sang se fait sur

## AU CARRÉ DU PERCHE

### 6 novembre : le show qui must go on

À 20h30. Avec Guillaume Nocture et Xavier Vilssek. Patrick Truel et Gaby Bopouloula ne se connaissent pas. Musiciens, chanteurs et bruiteurs, ils vont devoir jouer ensemble. Le seul souci, c'est qu'ils arrivent en retard et le public est déjà là. 02 33 83 34 37 / Billetterie

### 12 novembre : Soirée Carré Pêle-Mêle

À 20h30. Émilie Hedou Trio. Émilie Hedou est passionnée par la soul music des années 60. Elle sillonne l'Europe depuis huit ans dans des Big Bands. Tout public. Placement libre, réservations conseillées. Formule café-concert. Bar ouvert pendant la durée du spectacle. 02 33 83 34 37 / Billetterie.



### 19 novembre : Une histoire d'amour

À 20h. Après sept ans passés à rafler des Molières en tant qu'auteur-metteur en scène, Alexis Michalik revient au plaisir du jeu, entouré de quatre comédiennes. « Sans un remords, sans un regret, je partirai ». Scène Nationale 61. 02 33 29 16 96 / sn.61@scenenationale61.fr

### 26 novembre : Made in France

À 11h45. Déjeuner dansant avec orchestre et danseuses. 02 43 60 93 00 / laferte@visagesdumonde.fr  
02 33 82 59 00 / alencon@visagesdumonde.fr  
02 37 52 30 31 / nogent@visagesdumonde.fr  
02 43 24 24 25 / lemans@visagesdumonde.fr

### 28 novembre :

#### L'harmonie fait son flashback

À 15h. Concert de l'harmonie municipale sous la direction de Patrick Tيرةu. Pas de réservation possible Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

06 81 34 18 66 ou 06 62 60 55 76

### 30 novembre (20h), 1<sup>er</sup> décembre (20h), 2 décembre (19h30) : Balsam

Spectacle-Théâtre. Laïka revient sur scène avec l'ensemble musical Zefiro Torna. Scène nationale 61. 02 33 29 16 96  
Mail : sn.61@scenenationale61.fr

### 11 décembre : Kamuyot

À 20h. Entrons dans la danse avec la compagnie Grenade. La chorégraphe et pédagogue Josette Baïz s'empare d'un opus phare du chorégraphe israélien Ohad Naharin, qui libère les corps des danseurs. Scène Nationale 61. 02 33 29 16 96 / sn.61@scenenationale61.fr

rendez-vous. Accueil | Mon RDV Don de Sang (www.efs.sante.fr). Organisateur : EFS Alençon. 02 32 64 81 88

### 28 novembre : Marché aux arbres

Place Notre-Dame. Organisé par la mairie de Mortagne-au-Perche. 02 33 85 11 11



### 17 décembre : Animations de Noël

En centre-ville. Organisées par la ville de Mortagne-au-Perche. 02 33 85 11 11



### 19 décembre : Le dernier cèdre du Liban

À 16h. Voici une pépite du Festival d'Avignon 2017. Nikola Carton s'empare du texte d'Aïda Asgharzadeh, également auteure de « La main de Leïla » pour nous conter une intrigue romanesque sur la question des origines. Scène Nationale 61. 02 33 29 16 96 / sn.61@scenenationale61.fr

### 9 janvier : Indiana Jones

À 15h30. Orchestre de l'école de musique. Concert Sous la direction de Éric Guédou. 02 33 25 33 55



### 14 janvier : Apers

À 20h30. Soirée Carré Pêle-Mêle, Café-Concert. Tout public. Placement libre, réservations conseillées. Formule café-concert Bar ouvert pendant la durée du spectacle. 02 33 83 34 37 / Billetterie

### 23 janvier : Les quatre saisons

À 16h. Chorégraphe au parcours d'excellence, François Mauduit s'empare des concertos pour violon les plus célèbres de l'histoire de la musique. L'ancien danseur de l'Opéra de Florence, du Ballet de l'opéra de Bordeaux et du Bêjart Ballet Lausanne s'entoure de seize prestigieux interprètes pour revisiter Les quatre saisons de Vivaldi. Scène nationale 61. 02 33 29 16 96  
Mail : sn.61@scenenationale61.fr

### 25 janvier : Charivari

À 15h. Charivari est une histoire qui traite de l'amour filial, de l'évasion par l'imagination, la musique, le jeu et du statut faillible des parents. En famille de 5 à 9 ans. 02 33 83 34 37  
Billetterie



### 31 janvier : Schubert in Love

À 20h. Concert. Après « Love I Obey » auprès du Helstroffer's band, « Birds on a wire » en duo avec la violoncelliste Dom la Nena, Rosemary Standley nous ravit une nouvelle fois de sa présence. La voix inclassable du groupe Moriarty est aussi une figure libre du paysage musical actuel, une touche-à-tout qui enchaîne les collaborations.

Scène nationale 61. 02 33 29 16 96  
Mail : sn.61@scenenationale61.fr

### 25 février : Amicalement Vamps

À 20h30. La Lucienne des Vamps et sa nièce Solange reviennent avec un nouveau spectacle. Une comédie policière ébouriffante ! 02 33 83 34 37  
contact@ot-mortagneauperche.fr



## LES SORTIES « VÉLO »



### Association Les Randonneurs du Perche

Rens. 02 33 83 34 37

### 31 octobre

Trois parcours au choix : - 78 km (dénivelé 916 m) - 62 km (dénivelé 795 m) - 30 km. Départ à 9 h 00 de la Halle au Grains.

### 1<sup>er</sup> novembre

Randonnées de tous les Saints. 65km (dénivelé 786 m). Départ à 9 h 00 de la Halle au Grains.

### 7 novembre

Trois parcours au choix : - 73 km (dénivelé 639 m) - 59 km (dénivelé 786 m) - 30 km. Départ à 9 h 00 de la Halle au Grains.

### 11 novembre

Trois parcours au choix : - 70 km (dénivelé 580 m) - 51 km (dénivelé 906 m) - 30 km. Départ à 9 h 00 de la Halle au Grains.

### 14 novembre

Trois parcours au choix : - 87 km (dénivelé 926 m) - 72 km (dénivelé 727 m) - 30 km. Départ à 8 h 30 de la Halle au Grains.

### 21 novembre

Trois parcours au choix : - 67 km (dénivelé 952 m) - 52 km (dénivelé 528 m) - 30 km. Départ à 8 h 30 de la Halle au Grains.

### 28 novembre

Trois parcours au choix : - 72 km (dénivelé 840 m) - 59 km (dénivelé 570 m) - 30 km. Départ à 9 h 00 de la Halle au Grains.

### 5 décembre

Trois parcours au choix : - 76 km (dénivelé 952 m) - 56 km (dénivelé 870 m) - 30 km. Départ à 9 h 00 de la Halle au Grains.

### 12 décembre

Trois parcours au choix : - 64 km (dénivelé 875 m) - 46 km (dénivelé 654 m) - 30 km. Départ à 9 h 00 de la Halle au Grains.

### 19 décembre

Trois parcours au choix : - 75 km (dénivelé 875 m) - 48 km (dénivelé 622 m) - 30 km. Départ à 9 h 00 de la Halle au Grains.

### 25 décembre

Trois parcours au choix : - 63 km (dénivelé 608 m) - 48 km (dénivelé 492 m) - 38 km. Départ à 9 h 00 de la Halle au Grains.

### 26 décembre

Trois parcours au choix : - 63 km (dénivelé 608 m) - 48 km (dénivelé 492 m) - 38 km. Départ à 9 h 00 de la Halle au Grains.

Directeur de la publication : Virginie VALTIER

Crédits photos : Mairie de Mortagne,  
Le Carré du Perche, Guy Desbouillons,  
Céline Tureau, Bernard Bramoullé.

Mise en page et Impression :  
Imprimerie de L'Etoile - 02 33 85 26 70